

*La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Paris, le 25 juillet 2016

La ministre

à

Monsieur Philippe LEDENVIC
Président de l'Autorité environnementale
Conseil général de l'environnement et du
développement durable

Référence : D16014183

Vos réf. :

Objet : Dossier Stocamine

Monsieur le Président,

Le dossier de fermeture de l'installation de stockage souterrain de déchets dangereux Stocamine a fait l'objet d'un premier avis de l'autorité environnementale du CGEDD en septembre 2015. Depuis, le dossier a été modifié, pour tenir compte notamment des remarques exprimées par votre autorité, et des résultats de la tierce expertise demandée par le préfet.

Le dossier modifié doit faire l'objet d'un nouvel avis de l'autorité environnementale.

En application du 2° du I de l'article R122-6 du code de l'environnement, j'ai décidé de me saisir de ce dossier, qui m'a été transmis par le préfet de région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

J'ai décidé, afin de vous permettre d'examiner ce dossier, de vous confier l'examen des dossiers concernant les installations souterraines de stockage de déchets dangereux non radioactifs au titre du code de l'environnement dont je me saisis en application du R122-6 du code de l'environnement.



Ségolène ROYAL

Copie à :

Préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
Préfet du Haut-Rhin